

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : COMMUNE DE BIVIERS (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21380045100014

POSTE COMPTABLE : SGC DU TOUVET

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : BIVIERS (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.
(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	15

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	21
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	24
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	25
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	26
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	27
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	29
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	33
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	41
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	42
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	46
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	48
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	49
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	51
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	52

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	53
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	54
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	55
B3.1 - Etat des provisions constituées	56
B3.2 - Etalement des provisions	58
B4 - Etat des charges transférées	59
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	60
B6 - Prêts	62
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	63
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	64
B7.3 - Etat des emprunts garantis	65
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	68
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	69
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	70
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	71
B7.8 - Autres engagements donnés	72
B7.9 - Autres engagements reçus	73
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	74
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	76
B9 - Etat du personnel	77
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	81
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	82
B11.2 - Liste des établissements publics créés	83
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	84
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	85
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	91
B13 - Opérations liées aux cessions	92
B14 - Etat des travaux en régie	93
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	95
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	96
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	97
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	99
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	100
C2.1 - Situation des AP	102
C2.2 - Situation des AE	103
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	104
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	108
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	112
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	113
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	114
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	115
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	116
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	117
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	119
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	120
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	121
D4 - Gestion des fonds européens	122
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	123
D6 - Actions de formation des élus	124
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	125
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	126
D9 - Identification des flux croisés	127
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	128
D11 - Décisions en matière de taux	130
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	131
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	132
D13.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	134
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	135
D14.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	136
D14.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	137

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

138

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES			I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES			A

Informations statistiques			Valeurs
Population totale			2 413

Informations fiscales (N-2)			Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)			1 588,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	980,51
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 243,42
3	Dépenses d'équipement brut / population	629,10
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	14,78
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	59,34 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	78,86 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	50,59 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	21,14 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET		B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS			C1

RESULTAT DE L'EXERCICE				
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	3 902 398,71	4 049 792,53	201 677,00	A1 349 070,82
Investissement	1 535 246,07	1 048 239,78 (2)	201 677,00	A2 -285 329,29
Dont 1068		616 358,80		
Fonctionnement	2 367 152,64	3 001 552,75 (3)	0,00	A3 634 400,11

RESTES A REALISER (4)				
	Dépenses	Recettes		Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II	590 168,88	III + IV 22 500,00	B1 -567 668,88
Investissement	I	590 168,88	II 22 500,00	B2 -567 668,88
Fonctionnement	II	0,00	IV 0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)	
TOTAL	A1 + B1 -218 598,06
Investissement	A2 + B2 -852 998,17
Fonctionnement	A3 + B3 634 400,11

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.
(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 590 168,88
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	182 224,22
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	24 237,00
21	Immobilisations corporelles (3)	89 684,59
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	294 023,07
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 22 500,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	22 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		286 437,65
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	139 818,10	394,32
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	452 501,82	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	924 526,51	0,00
Total des réalisations d'équipement		1 516 846,43	286 831,97
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	127 826,68
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		0,00	127 826,68
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 1 516 846,43	II 414 658,65
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	1 177,31	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	17 222,33	17 222,33
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 18 399,64	IV 17 222,33

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	1 535 246,07	II + IV	431 880,98
--------------	----------------	---------------------	----------------	-------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	201 677,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	616 358,80

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	1 535 246,07	II + IV + VI + VII	1 249 916,78
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		-285 329,29		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	607 500,82	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	354 414,75
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	1 403 943,13	73 Impôts et taxes (sauf 731)	340 359,10
		731 Fiscalité locale	1 938 028,27
		74 Dotations et participations (1)	190 837,36
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	283 916,69	75 Autres produits de gestion courante (1)	106 437,67
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	71 792,00	013 Atténuations de charges (1)	66 078,55
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	2 367 152,64	Total recettes de gestion des services	2 996 155,70
66 Charges financières	0,00	76 Produits financiers	4,74
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	4 215,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 2 367 152,64	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 3 000 375,44

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	1 177,31
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 0,00	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 1 177,31

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III 2 367 152,64	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV 3 001 552,75
---	-----------------------------	---	-----------------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V 2 367 152,64	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI 3 001 552,75
---	---------------------------------	---	----------------------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	634 400,11
--	-------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	139 818,10	666,97	140 485,07
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	452 501,82	10 532,67	463 034,49
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	924 526,51	7 200,00	931 726,51
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 516 846,43	18 399,64	1 535 246,07

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00
--	------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	607 500,82		607 500,82
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 403 943,13		1 403 943,13
014	Atténuations de produits	71 792,00		71 792,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	283 916,69	0,00	283 916,69
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 367 152,64	0,00	2 367 152,64

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00
---	------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	127 826,68	0,00	127 826,68
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	286 437,65	0,00	286 437,65
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	394,32	17 222,33	17 616,65
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		414 658,65	17 222,33	431 880,98

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	616 358,80
--	------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	201 677,00
---	------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	66 078,55		66 078,55
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	354 414,75		354 414,75
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		1 177,31	1 177,31
73	Impôts et taxes (sauf 731)	340 359,10		340 359,10
731	Fiscalité locale	1 938 028,27		1 938 028,27
74	Dotations et participations (8)	190 837,36		190 837,36
75	Autres produits de gestion courante (8)	106 437,67	0,00	106 437,67
76	Produits financiers	4,74	0,00	4,74
77	Produits spécifiques (8)	4 215,00	0,00	4 215,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 000 375,44	1 177,31	3 001 552,75

Pour information R002 Résultat positif reporté	0,00
--	------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES			A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	2 581 784,31	1 535 246,07	590 168,88	456 369,36	0,00	1 535 246,07
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	426 880,51	139 818,10	182 224,22	104 838,19	0,00	139 818,10
204 Subventions d'équipement versées (7)	24 237,00	0,00	24 237,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	603 120,04	452 501,82	89 684,59	60 933,63	0,00	452 501,82
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 345 459,02	924 526,51	294 023,07	126 909,44	0,00	924 526,51
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	2 399 696,57	1 516 846,43	590 168,88	292 681,26	0,00	1 516 846,43
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	2 399 696,57	1 516 846,43	590 168,88	292 681,26	0,00	1 516 846,43
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	10 000,00	1 177,31		8 822,69		1 177,31
041 Opérations patrimoniales (6)	172 087,74	17 222,33		154 865,41		17 222,33
Total des dépenses d'ordre	182 087,74	18 399,64		163 688,10		18 399,64
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00					
Total des dépenses d'investissement cumulées	2 581 784,31	1 535 246,07	590 168,88	456 369,36	0,00	1 535 246,07

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES				A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		2 380 107,31	1 048 239,78	22 500,00	1 309 367,53
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	288 188,64	286 437,65	22 500,00	-20 749,01
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	930 047,69	0,00	0,00	930 047,69
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	394,32	0,00	-394,32
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 218 236,33	286 831,97	22 500,00	908 904,36
10	Dotations, fonds divers et réserves	744 345,72	744 185,48	0,00	160,24
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		744 345,72	744 185,48	0,00	160,24
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 962 582,05	1 031 017,45	22 500,00	909 064,60
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	245 437,52			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	172 087,74	17 222,33		154 865,41
Total des recettes d'ordre		417 525,26	17 222,33		400 302,93
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		201 677,00			
Total des recettes d'investissement cumulées		2 581 784,31	1 249 916,78	22 500,00	1 309 367,53

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE					A1

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	2 581 784,31	1 535 246,07	590 168,88	456 369,36	0,00	1 535 246,07
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	426 880,51	182 224,22	104 838,19	0,00	139 818,10
202	Frais réalisation documents urbanisme	1 600,00	0,00	1 000,00	0,00	600,00
2031	Frais d'études	416 967,06	182 224,22	103 586,98	0,00	131 155,86
2033	Frais d'insertion	5 493,45	0,00	1 548,37	0,00	3 945,08
2051	Concessions, droits similaires	2 820,00	0,00	-1 297,16	0,00	4 117,16
204	Subventions d'équipement versées (9)	24 237,00	24 237,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	24 237,00	24 237,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	603 120,04	89 684,59	60 933,63	0,00	452 501,82
2111	Terrains nus	2 100,00	2 100,00	-506,64	0,00	506,64
2112	Terrains de voirie	7 016,00	540,00	0,00	0,00	6 476,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	5 752,50	0,00	1 002,00	0,00	4 750,50
2116	Cimetières	660,00	660,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 500,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	168 434,02	34 695,60	6 256,07	0,00	127 482,35
21311	Bâtiments administratifs	13 297,80	0,00	7 000,00	0,00	6 297,80
21312	Bâtiments scolaires	28 621,62	0,00	13 133,92	0,00	15 487,70
21316	Equipements du cimetière	128,00	0,00	128,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	17 000,00	0,00	-14 728,63	0,00	31 728,63
21351	Bâtiments publics	4 000,00	0,00	1 500,48	0,00	2 499,52
2152	Installations de voirie	17 974,40	1 794,00	2 050,89	0,00	14 129,51
21534	Réseaux d'électrification	125 675,40	7 670,54	8 196,42	0,00	109 808,44
21538	Autres réseaux	75 345,40	0,00	10 944,38	0,00	64 401,02
215731	Matériel roulant	23 917,00	0,00	0,00	0,00	23 917,00
21578	Autre matériel technique	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	9 271,00	0,00	1 335,69	0,00	7 935,31
21611	Biens sous-jacents	19 776,80	10 982,00	-864,00	0,00	9 658,80
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00	-411,73	0,00	411,73
21828	Autres matériels de transport	34 000,00	30 914,56	3 085,44	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	4 004,42	0,00	1 740,18	0,00	2 264,24
21838	Autre matériel informatique	2 200,00	0,00	1 126,48	0,00	1 073,52

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	4 350,00	1 789,95	0,00	2 560,05	0,00	1 789,95
21848	Autres matériels de bureau et mobilier	5 100,00	1 351,70	327,89	3 420,41	0,00	1 351,70
2188	Autres immobilisations corporelles	26 995,68	20 531,46	0,00	6 464,22	0,00	20 531,46
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 345 459,02	924 526,51	294 023,07	126 909,44	0,00	924 526,51
2312	Agencements et aménagements de terrains	253 891,35	111 325,27	133 506,48	9 059,60	0,00	111 325,27
2313	Constructions	763 868,77	534 749,42	147 255,77	81 863,58	0,00	534 749,42
2315	Install., matériel et outill. technique	327 698,90	278 451,82	13 260,82	35 986,26	0,00	278 451,82
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 399 696,57	1 516 846,43	590 168,88	292 681,26	0,00	1 516 846,43
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 399 696,57	1 516 846,43	590 168,88	292 681,26	0,00	1 516 846,43
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	10 000,00	1 177,31		8 822,69		1 177,31
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00		0,00
	Charges transférées (7)	10 000,00	1 177,31		8 822,69		1 177,31
21312	Bâtiments scolaires	0,00	216,49		-216,49		216,49
21318	Autres bâtiments publics	0,00	762,68		-762,68		762,68
21351	Bâtiments publics	10 000,00	0,00		10 000,00		0,00
2152	Installations de voirie	0,00	198,14		-198,14		198,14
041	Opérations patrimoniales (8)	172 087,74	17 222,33		154 865,41		17 222,33
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	666,97		-666,97		666,97
2112	Terrains de voirie	0,00	7 579,36		-7 579,36		7 579,36
2152	Installations de voirie	0,00	888,00		-888,00		888,00

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
21534	Réseaux d'électrification	0,00	888,00		-888,00		888,00
2313	Constructions	100 000,00	7 200,00		92 800,00		7 200,00
45811	AMENAGEMENT CARREFOUR DES BARRAUX AEP	72 087,74	0,00		72 087,74		0,00
Total des dépenses d'ordre		182 087,74	18 399,64		163 688,10		18 399,64

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
(2) Dépenses engagées non mandatées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.
(2) Dépenses engagées non mandatées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE			A3

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		2 380 107,31	1 048 239,78	22 500,00	1 309 367,53
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	288 188,64	286 437,65	22 500,00	-20 749,01
1318	Autres subventions d'équipement transf.	6 670,00	0,00	0,00	6 670,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	92 671,50	92 671,50	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	75 000,00	72 467,67	20 000,00	-17 467,67
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	0,00	1 390,00	0,00	-1 390,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	14 508,00	14 508,00	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	15 665,00	0,00	0,00	15 665,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	6 200,00	5 838,60	2 500,00	-2 138,60
13462	Dotation de soutien à l'invest local	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
1348	Autres fonds non transférables	27 474,14	99 561,88	0,00	-72 087,74
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	930 047,69	0,00	0,00	930 047,69
1641	Emprunts en euros	930 047,69	0,00	0,00	930 047,69
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	394,32	0,00	-394,32
2033	Frais d'insertion	0,00	394,32	0,00	-394,32
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 218 236,33	286 831,97	22 500,00	908 904,36
10	Dotations, fonds divers et réserves	744 345,72	744 185,48	0,00	160,24
10222	FCTVA	106 000,00	109 796,38	0,00	-3 796,38
10226	Taxe d'aménagement	21 986,92	18 030,30	0,00	3 956,62
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	616 358,80	616 358,80	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
Total des recettes financières		744 345,72	744 185,48	0,00	160,24
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 962 582,05	1 031 017,45	22 500,00	909 064,60
021	Virement de la section de fonctionnement	245 437,52	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	172 087,74	17 222,33		154 865,41
2031	Frais d'études	100 000,00	16 555,36		83 444,64
2033	Frais d'insertion	0,00	666,97		-666,97
45821	AMENAGEMENT CARREFOUR DES BARRAUX AEP	72 087,74	0,00		72 087,74
Total des recettes d'ordre		417 525,26	17 222,33		400 302,93

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Recettes justifiées non titrées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA					III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE					B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		2 904 419,04	2 367 152,64	0,00	0,00	537 266,40	0,00	2 367 152,64
011	Charges à caractère général (3)	787 983,17	607 500,82	0,00	0,00	180 482,35	0,00	607 500,82
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 493 856,37	1 403 943,13	0,00	0,00	89 913,24		1 403 943,13
014	Atténuations de produits	81 500,00	71 792,00	0,00	0,00	9 708,00		71 792,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	295 613,98	283 916,69	0,00	0,00	11 697,29	0,00	283 916,69
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 658 953,52	2 367 152,64	0,00	0,00	291 800,88	0,00	2 367 152,64
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (3)	28,00	0,00	0,00	0,00	28,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses financières		28,00	0,00	0,00	0,00	28,00		0,00
Total des dépenses réelles		2 658 981,52	2 367 152,64	0,00	0,00	291 828,88	0,00	2 367 152,64
023	Virement à la section d'investissement	245 437,52	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		245 437,52	0,00			245 437,52		0,00

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00							
--	------	--	--	--	--	--	--	--

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	2 904 419,04	2 367 152,64	0,00	0,00	537 266,40	0,00	2 367 152,64
--	--------------	--------------	------	------	------------	------	--------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE			B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
	TOTAL	2 904 419,04	3 001 552,75	0,00	0,00	-97 133,71
013	Atténuations de charges (3)	51 587,66	66 078,55	0,00	0,00	-14 490,89
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	329 450,58	354 414,75	0,00	0,00	-24 964,17
73	Impôts et taxes (sauf 731)	340 359,00	340 359,10	0,00	0,00	-0,10
731	Fiscalité locale	1 915 441,00	1 938 028,27	0,00	0,00	-22 587,27
74	Dotations et participations (3)	164 237,74	190 837,36	0,00	0,00	-26 599,62
75	Autres produits de gestion courante (3)	93 338,06	106 437,67	0,00	0,00	-13 099,61
Total des recettes de gestion des services		2 894 414,04	2 996 155,70	0,00	0,00	-101 741,66
76	Produits financiers	5,00	4,74	0,00	0,00	0,26
77	Produits spécifiques (3)	0,00	4 215,00	0,00	0,00	-4 215,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		5,00	4 219,74	0,00	0,00	-4 214,74
Total des recettes réelles		2 894 419,04	3 000 375,44	0,00	0,00	-105 956,40
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	10 000,00	1 177,31			8 822,69
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		10 000,00	1 177,31			8 822,69

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	0,00		
--	------	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	2 904 419,04	3 001 552,75	0,00	-97 133,71
---	--------------	--------------	------	------------

(1) Recettes justifiées non titrées.
(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DJ 040*).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE				B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		2 904 419,04	2 367 152,64	0,00	0,00	537 266,40	0,00	2 367 152,64
011	Charges à caractère général (4)	787 983,17	607 500,82	0,00	0,00	180 482,35	0,00	607 500,82
60611	Eau et assainissement	6 465,00	6 005,99	0,00	0,00	459,01	0,00	6 005,99
60612	Energie - Electricité	94 940,00	83 292,05	0,00	0,00	11 647,95	0,00	83 292,05
60621	Combustibles	71 990,00	46 794,86	0,00	0,00	25 195,14	0,00	46 794,86
60622	Carburants	11 000,00	8 892,42	0,00	0,00	2 107,58	0,00	8 892,42
60623	Alimentation	101 410,00	85 270,71	0,00	0,00	16 139,29	0,00	85 270,71
60624	Produits de traitement	400,00	262,37	0,00	0,00	137,63	0,00	262,37
60628	Autres fournitures non stockées	1 285,00	1 580,05	0,00	0,00	-295,05	0,00	1 580,05
60631	Fournitures d'entretien	7 000,00	6 863,95	0,00	0,00	136,05	0,00	6 863,95
60632	Fournitures de petit équipement	10 600,00	4 378,30	0,00	0,00	6 221,70	0,00	4 378,30
60633	Fournitures de voirie	3 500,00	1 992,86	0,00	0,00	1 507,14	0,00	1 992,86
60636	Habillement et vêtements de travail	3 100,00	2 916,44	0,00	0,00	183,56	0,00	2 916,44
6064	Fournitures administratives	6 105,00	6 444,32	0,00	0,00	-339,32	0,00	6 444,32
6065	Livres, disc., cass. (biblio. Médiat.)	8 000,00	7 543,22	0,00	0,00	456,78	0,00	7 543,22
6067	Fournitures scolaires	10 850,00	8 531,14	0,00	0,00	2 318,86	0,00	8 531,14
6068	Autres matières et fournitures	7 150,00	7 110,95	0,00	0,00	39,05	0,00	7 110,95
611	Contrats de prestations de services	62 853,71	39 158,50	0,00	0,00	23 695,21	0,00	39 158,50
61351	Matériel roulant	7 787,00	4 294,20	0,00	0,00	3 492,80	0,00	4 294,20
61358	Autres	7 500,00	4 439,92	0,00	0,00	3 060,08	0,00	4 439,92
61521	Entretien terrains	7 675,00	4 968,00	0,00	0,00	2 707,00	0,00	4 968,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	13 000,00	9 364,12	0,00	0,00	3 635,88	0,00	9 364,12
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	7 935,00	3 923,39	0,00	0,00	4 011,61	0,00	3 923,39
615231	Entretien, réparations voiries	38 943,49	31 094,47	0,00	0,00	7 849,02	0,00	31 094,47
615232	Entretien, réparations réseaux	23 000,00	15 523,60	0,00	0,00	7 476,40	0,00	15 523,60
61524	Entretien bois et forêts	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	12 000,00	10 699,61	0,00	0,00	1 300,39	0,00	10 699,61
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 650,00	2 506,68	0,00	0,00	3 143,32	0,00	2 506,68
6156	Maintenance	41 640,97	32 046,56	0,00	0,00	9 594,41	0,00	32 046,56
6161	Multirisques	17 000,00	15 438,10	0,00	0,00	1 561,90	0,00	15 438,10
617	Etudes et recherches	0,00	1 305,60	0,00	0,00	-1 305,60	0,00	1 305,60
6182	Documentation générale et technique	800,00	672,20	0,00	0,00	127,80	0,00	672,20

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6184	Versements à des organismes de formation	7 163,00	5 540,00	0,00	0,00	1 623,00	0,00	5 540,00
6188	Autres frais divers	60 000,00	53 323,88	0,00	0,00	6 676,12	0,00	53 323,88
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	40,00	0,00	0,00	0,00	40,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	11 000,00	4 080,00	0,00	0,00	6 920,00	0,00	4 080,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	20 000,00	9 306,00	0,00	0,00	10 694,00	0,00	9 306,00
6231	Annonces et insertions	350,00	528,10	0,00	0,00	-178,10	0,00	528,10
6232	Fêtes et cérémonies	4 182,00	5 265,60	0,00	0,00	-1 083,60	0,00	5 265,60
6236	Catalogues et imprimés	1 164,00	1 164,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 164,00
6237	Publications	10 416,00	11 742,00	0,00	0,00	-1 326,00	0,00	11 742,00
6238	Divers	1 516,00	829,44	0,00	0,00	686,56	0,00	829,44
6245	Transports de personnes extérieures	21 800,00	14 917,00	0,00	0,00	6 883,00	0,00	14 917,00
6247	Transports collectifs	0,00	586,80	0,00	0,00	-586,80	0,00	586,80
6248	Divers	0,00	173,30	0,00	0,00	-173,30	0,00	173,30
6251	Voyages, déplacements et missions	2 500,00	2 889,95	0,00	0,00	-389,95	0,00	2 889,95
6261	Frais d'affranchissement	2 930,00	3 096,16	0,00	0,00	-166,16	0,00	3 096,16
6262	Frais de télécommunications	10 900,00	11 257,01	0,00	0,00	-357,01	0,00	11 257,01
627	Services bancaires et assimilés	550,00	507,15	0,00	0,00	42,85	0,00	507,15
6281	Concours divers (cotisations)	1 550,00	1 454,02	0,00	0,00	95,98	0,00	1 454,02
6283	Frais de nettoyage des locaux	14 670,00	14 867,60	0,00	0,00	-197,60	0,00	14 867,60
62873	Remb. frais au CCAS/CIAS	2 608,00	2 364,00	0,00	0,00	244,00	0,00	2 364,00
62878	Remb. frais à des tiers	1 440,00	0,00	0,00	0,00	1 440,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	4 027,00	1 596,23	0,00	0,00	2 430,77	0,00	1 596,23
63512	Taxes foncières	8 698,00	8 698,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 698,00
63513	Autres impôts locaux	8 500,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	399,00	0,00	0,00	0,00	399,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 493 856,37	1 403 943,13	0,00	0,00	89 913,24		1 403 943,13
6218	Autre personnel extérieur	3 000,00	615,03	0,00	0,00	2 384,97		615,03
6331	Versement mobilité	10 600,00	9 975,36	0,00	0,00	624,64		9 975,36
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 000,00	746,75	0,00	0,00	253,25		746,75
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	19 170,00	18 677,96	0,00	0,00	492,04		18 677,96
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 500,00	2 301,84	0,00	0,00	198,16		2 301,84
64111	Rémunération principale titulaires	633 086,37	585 035,19	0,00	0,00	48 051,18		585 035,19
64112	SFT, indemnité de résidence	3 200,00	2 829,88	0,00	0,00	370,12		2 829,88

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
64113	NBI	9 400,00	9 405,46	0,00	0,00	-5,46		9 405,46
64118	Autres indemnités	141 500,00	142 653,88	0,00	0,00	-1 153,88		142 653,88
64131	Rémunérations	155 000,00	142 172,52	0,00	0,00	12 827,48		142 172,52
64132	SFT, indemnité de résidence	1 500,00	1 384,32	0,00	0,00	115,68		1 384,32
64138	Primes et autres indemnités	26 000,00	19 550,45	0,00	0,00	6 449,55		19 550,45
6417	Rémunérations des apprentis	40 500,00	38 444,32	0,00	0,00	2 055,68		38 444,32
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	155 000,00	145 658,07	0,00	0,00	9 341,93		145 658,07
6453	Cotisations aux caisses de retraites	191 500,00	195 689,49	0,00	0,00	-4 189,49		195 689,49
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	7 000,00	6 378,58	0,00	0,00	621,42		6 378,58
6455	Cotisations pour assurance du personnel	44 500,00	45 888,14	0,00	0,00	-1 388,14		45 888,14
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 900,00	0,00	0,00	0,00	1 900,00		0,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	700,00	658,02	0,00	0,00	41,98		658,02
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	7 800,00	8 028,99	0,00	0,00	-228,99		8 028,99
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	678,88	0,00	0,00	1 321,12		678,88
6478	Autres charges sociales diverses	12 000,00	10 370,00	0,00	0,00	1 630,00		10 370,00
6488	Autres	25 000,00	16 800,00	0,00	0,00	8 200,00		16 800,00
014	Atténuations de produits	81 500,00	71 792,00	0,00	0,00	9 708,00		71 792,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	81 500,00	71 792,00	0,00	0,00	9 708,00		71 792,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	295 613,98	283 916,69	0,00	0,00	11 697,29	0,00	283 916,69
65188	Autres	0,00	180,00	0,00	0,00	-180,00	0,00	180,00
65311	Indemnités de fonction	55 382,15	54 692,76	0,00	0,00	689,39	0,00	54 692,76
65312	Frais de mission et de déplacement	300,00	116,00	0,00	0,00	184,00	0,00	116,00
65313	Cotisations de retraite	2 300,00	2 317,20	0,00	0,00	-17,20	0,00	2 317,20
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	16 771,00	6 493,20	0,00	0,00	10 277,80	0,00	6 493,20
65315	Formation	1 724,54	1 138,27	0,00	0,00	586,27	0,00	1 138,27
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	225,00	50,90	0,00	0,00	174,10	0,00	50,90
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	60 829,56	60 829,56	0,00	0,00	0,00	0,00	60 829,56
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	2 630,17	2 630,17	0,00	0,00	0,00	0,00	2 630,17
65568	Autres contributions	100 957,00	100 239,98	0,00	0,00	717,02	0,00	100 239,98
6558	Autres contributions obligatoires	4 500,00	3 643,10	0,00	0,00	856,90	0,00	3 643,10

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6568	Autres participations	12 995,00	12 446,00	0,00	0,00	549,00	0,00	12 446,00
65733	Subv. fonct. départements	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	2 785,25	5 453,64	0,00	0,00	-2 668,39	0,00	5 453,64
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	29 468,00	29 638,00	0,00	0,00	-170,00	0,00	29 638,00
65883	Déficits sur opérations de gestion	2 936,31	2 936,31	0,00	0,00	0,00	0,00	2 936,31
65888	Autres	110,00	111,60	0,00	0,00	-1,60	0,00	111,60
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 658 953,52	2 367 152,64	0,00	0,00	291 800,88	0,00	2 367 152,64
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (4)	28,00	0,00	0,00	0,00	28,00		0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	28,00	0,00	0,00	0,00	28,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des charges financières et spécifiques		28,00	0,00	0,00	0,00	28,00		0,00
Total des dépenses réelles		2 658 981,52	2 367 152,64	0,00	0,00	291 828,88	0,00	2 367 152,64
023	Virement à la section d'investissement	245 437,52						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	0,00	0,00			0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		245 437,52	0,00			245 437,52		0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Dépenses engagées non mandatées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE				B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL						
013	Atténuations de charges (4)	2 904 419,04	3 001 552,75	0,00	0,00	-97 133,71
629	RRR obtenus / autres services extérieurs	51 587,66	66 078,55	0,00	0,00	-14 490,89
6419	Remboursements rémunérations personnel	1 350,00	0,00	0,00	0,00	1 350,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	19 337,66	26 249,48	0,00	0,00	-6 911,82
6479	Rembourst sur autres charges sociales	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
		30 700,00	39 829,07	0,00	0,00	-9 129,07
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	329 450,58	354 414,75	0,00	0,00	-24 964,17
70311	Concessions cimetières (produit net)	5 500,00	6 500,00	0,00	0,00	-1 000,00
70323	Red. occupation dom. public	2 390,00	1 201,00	0,00	0,00	1 189,00
7062	Redevances services à caractère culturel	2 280,00	2 768,90	0,00	0,00	-488,90
70632	Redevances services à caractère loisir	58 000,00	64 500,95	0,00	0,00	-6 500,95
7067	Redev. services périscolaires et enseign	220 506,25	247 526,41	0,00	0,00	-27 020,16
706881	Cotisations obligatoires	3 890,00	1 945,00	0,00	0,00	1 945,00
706888	Autres	10,00	10,44	0,00	0,00	-0,44
7078	Autres marchandises	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
70843	Mise à dispo personnel CCAS/CIAS	0,00	9 683,94	0,00	0,00	-9 683,94
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	5 000,00	584,63	0,00	0,00	4 415,37
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	15 642,67	8 950,44	0,00	0,00	6 692,23
70878	Remb. frais par des tiers	5 731,66	10 743,04	0,00	0,00	-5 011,38
73	Impôts et taxes (sauf 731)	340 359,00	340 359,10	0,00	0,00	-0,10
73211	Attribution de compensation	199 530,00	199 530,00	0,00	0,00	0,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	44 879,00	44 879,00	0,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	64 911,00	64 911,00	0,00	0,00	0,00
73223	Fonds départ. DMT0 pour com - 5000 hab.	31 039,00	31 039,10	0,00	0,00	-0,10
731	Fiscalité locale	1 915 441,00	1 938 028,27	0,00	0,00	-22 587,27
73111	Impôts directs locaux	1 851 768,00	1 871 533,00	0,00	0,00	-19 765,00
73118	Autres contributions directes	0,00	6 509,00	0,00	0,00	-6 509,00

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	60 065,00	58 930,27	0,00	0,00	1 134,73
73154	Droits de place	2 608,00	1 056,00	0,00	0,00	1 552,00
7318	Autres	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
74	Dotations et participations (4)	164 237,74	190 837,36	0,00	0,00	-26 599,62
741121	DSR des communes	35 660,00	35 660,00	0,00	0,00	0,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	293,00	0,00	0,00	-293,00
744	FCTVA	7 973,67	7 973,67	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	9 117,00	11 449,14	0,00	0,00	-2 332,14
74751	Participation GFP de rattachement	2 000,00	2 100,00	0,00	0,00	-100,00
747888	Autres	72 998,07	98 533,55	0,00	0,00	-25 535,48
748312	D.C.R.T.P.	32 093,00	31 222,00	0,00	0,00	871,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	3 606,00	2 816,00	0,00	0,00	790,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	790,00	790,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	93 338,06	106 437,67	0,00	0,00	-13 099,61
752	Revenus des immeubles	91 837,32	91 545,78	0,00	0,00	291,54
756	Libéralités reçues	0,00	13 335,00	0,00	0,00	-13 335,00
75888	Autres	1 500,74	1 556,89	0,00	0,00	-56,15
Total des recettes de gestion des services		2 894 414,04	2 996 155,70	0,00	0,00	-101 741,66
76	Produits financiers	5,00	4,74	0,00	0,00	0,26
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	5,00	4,74	0,00	0,00	0,26
77	Produits spécifiques (4)	0,00	4 215,00	0,00	0,00	-4 215,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	4 215,00	0,00	0,00	-4 215,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles		2 894 419,04	3 000 375,44	0,00	0,00	-105 956,40
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	10 000,00	1 177,31			8 822,69
722	Immobilisations corporelles	10 000,00	1 177,31			8 822,69
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		10 000,00	1 177,31			8 822,69

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Recettes justifiées non titrées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES				IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE				B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE			B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													Caté- gorie d'em- prunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE			B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N												ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers(Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00

Emprunts et dettes au 31/12/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
Total général									0,00	0,00	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES										IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX										B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS			B1.4

TYPOLGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure	(A) Taux fixe simple, Taux variable simple, Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement, Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique), Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple, Pas d'effet de levier		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures		Nombre de produits					0
		% de l'encours					0,00
		Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE			B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE			B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								Catégorie d'emprunt (8)	
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat				
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture	
Taux fixe (total)						0,00	0,00			
Taux variable simple (total)						0,00	0,00			
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00			
Total						0,00	0,00			

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES				IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT				B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00		0,00
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00		0,00

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N			B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial		Contrat renégocié											
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)					Intérêts	Capital
Total											0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME			B1.8

DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES		B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS			B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an :		15-04-2008
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
		0	01/01/2000

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES			B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions de l'exercice (1)	Montant des reprises de l'exercice	Montant des provisions constituées au 31/12/N
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.
(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS		B3.2

ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES				IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES				B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS			B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 4581		Intitulé de l'opération : AMENAGEMENT CARREFOUR DES BARRAUX AEP				Date de la délibération :	
		Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice			Cumul des réalisations au 31/12/N	
			Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Crédits sans emploi		
DEPENSES (a)		110 709,83	72 087,74	0,00	0,00	72 087,74	110 709,83
45811 Dépenses nouvelles (2)		109 283,73	0,00	0,00	0,00	0,00	109 283,73
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		1 426,10	72 087,74	0,00	0,00	72 087,74	1 426,10
Annulations sur dépenses (c) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)		110 709,83	72 087,74	0,00	0,00	72 087,74	110 709,83
RECETTES (b)		110 709,83	72 087,74	0,00	0,00	72 087,74	110 709,83
45821 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)		110 709,83	0,00	0,00	0,00	0,00	110 709,83
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)		0,00	72 087,74	0,00	0,00	72 087,74	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)		110 709,83	72 087,74	0,00	0,00	72 087,74	110 709,83

N° opération : 4582		Intitulé de l'opération : AMENAGEMENT CARREFOUR DES BARRAUX ASSAINISSEMENT				Date de la délibération :	
		Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice			Cumul des réalisations au 31/12/N	
			Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser		Crédits sans emploi
DEPENSES (a)		105 706,94	0,00	0,00	0,00	105 706,94	
45812 (2)		42 371,48	0,00	0,00	0,00	42 371,48	
45812 Dépenses nouvelles (2)		63 335,46	0,00	0,00	0,00	63 335,46	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)		105 706,94	0,00	0,00	0,00	105 706,94	
RECETTES (b)		105 706,94	0,00	0,00	0,00	105 706,94	
45822 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)		105 706,94	0,00	0,00	0,00	105 706,94	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 4582		Intitulé de l'opération : AMENAGEMENT CARREFOUR DES BARRAUX ASSAINISSEMENT				Date de la délibération :	
		Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice			Cumul des réalisations au 31/12/N	
			Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser		
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)		105 706,94	0,00	0,00	0,00	0,00	105 706,94

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS		B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015 Emprunts garantis (1)	902 350,69	804 670,62	28 816,23
8016 Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017 Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés			
Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.
(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.
(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.
(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN				B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					902 350,69	804 670,62										14 581,31	14 234,92	
OPAC 38	2013	X Echéance constante	PRET LOCATIF PLA1 MOIDIEU	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	71 477,50	53 396,87	28,92	A	F		0,550	F				303,04	1 700,96	
OPAC 38	2013	X Echéance constante	PRET LOCATIF PLA1 FONCIER	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	30 633,00	24 708,26	38,92	A	F		1,050	F				264,90	520,62	
OPAC 38	2013	X Echéance constante	PRET LOCATIF PLUS	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	133 502,50	104 030,44	28,92	A	F		1,850	F				1 975,30	2 742,34	
OPAC 38	2013	X Echéance constante	PRET LOCATIF PLUS FONCIER	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	72 644,00	60 595,13	38,92	A	F		1,350	F				833,93	1 177,30	
SD SERVICES	2023	X Echéance constante	BELLEDONNE VEFA 5 LOGT	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	33 352,50	32 889,74	38,42	A	R		2,800	R				1 089,52	462,76	
SDH	2019	X Echéance progressive	PLA1- L'ELOGE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	54 462,00	48 664,02	34,92	A	F		0,550	F				273,89	1 134,92	
SDH	2019	X Echéance progressive	PLA1 - L'ELOGE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	26 940,00	24 761,29	38,92	A	F		0,550	F				138,50	420,24	
SDH	2019	X Echéance progressive	PLUS- L'ELOGE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	136 977,00	124 715,97	34,92	A	F		1,350	F				1 716,44	2 427,79	
SDH	2019	X Echéance progressive	PLUS - L'ELOGE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	70 105,50	65 638,71	44,92	A	F		1,350	F				897,82	866,49	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial		Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice		
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)			Niveau de taux	En intérêts (8)	En capital
SDH	2021	C	L'ELOGE -VEFA-5igtPHB2.0.38330	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	16 250,00	16 250,00	35,58	A	F	0,360	F		0,360	A-1		0,00		
SDH	2022	X Echéance constante	PLUS	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	51 494,16	50 445,91	56,58	A	R	2,800	R		2,800	-		1 422,54	359,11	
SDH	2022	X Echéance constante	PLUS	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	15 172,37	14 522,98	36,58	A	R	2,800	R		2,800	-		412,87	222,47	
SDH	2022	X Echéance constante	PLUS	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	9 303,97	8 905,76	36,58	A	R	2,800	R		2,800	-		253,18	136,42	
SDH	2022	X Echéance constante	PLAI	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS GESTION F.I.C.E.	6 058,11	5 798,82	36,58	A	R	2,800	R		2,800	-		164,85	88,83	
SDH	2022	X Echéance constante	PLS LOCATIF SOCIAL	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	15 295,93	14 984,57	56,58	A	R	2,800	R		2,800	-		422,55	106,67	
SDH	2022	X Echéance constante	PLS LOCATIF SOCIAL	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	12 120,77	11 601,97	36,58	A	R	2,800	R		2,800	-		329,83	177,73	
SDH	2022	X Echéance constante	PRET BOOSTER	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	36 540,38	34 093,35	26,58	A	R	2,800	R		2,800	-		978,09	838,30	
SDH	2023	X Echéance constante	BELLEDONNE VEFA 5 LOGT	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	33 179,00	32 845,55	57,42	A	R	3,580	R		3,580	-		1 181,94	169,66	
SDH	2024	X Echéance constante	BELLEDONNE VEFA 5 LOGT	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	32 240,00	31 909,42	38,42	A	R	4,110	R		4,110	-		220,84	330,58	
SDH	2023	X Echéance constante	BELLEDONNE VEFA 5 LOGT	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22 367,00	22 142,21	57,42	A	R	3,580	R		3,580	-		796,79	114,37	
SDH	2023	X Echéance constante	BELLEDONNE VEFA 5 LOGT	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22 235,00	21 769,65	37,42	A	F	4,110	F		4,110	-		904,49	237,36	
TOTAL GENERAL					902 350,69	804 670,62									14 581,31	14 234,92		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

- (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
- (5) Taux annuel, tous frais compris.
- (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complétabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés).

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	3 000 375,44
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)		I / II
		0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
						N+1	N+2	N+3	N+4			
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN				B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)												
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
								Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)												
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)												
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique
(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023
(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N
(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N
(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale				
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN				B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							
8017	Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des délégations de service public				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS			B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	36 091,64	
Personnes de droit privé	29 638,00	
Associations	28 868,00	
Association ACCA DE BIVIERS	500,00	
Association ANCIENS COMBATTANTS	700,00	
Association ART ET PATRIMOINE	700,00	
Association BERNIN BIVIERS SKI	400,00	
Association BIVIERS EN FETE	300,00	
Association BIVIERS OMNI SPORTS	500,00	
Association BIVIERS TENNIS CLUB	1 500,00	
Association BIVIERSPORTS	400,00	
Association BUS PEDESTRE BIVIERS	118,00	
Association CHOEUR INFINITY	300,00	
Association GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE BIVIERS MONTBONNOT	300,00	
Association JUDO CLUB BIVIERS	1 000,00	
Association MAISON POUR TOUS	21 000,00	
Association RADIO GRESIVAUDAN	250,00	
Association SOU DES ECOLES EN FETE DE BIVIERS	900,00	
Entreprises	170,00	
Association ASPTT ASSO SPORT POSTE FRANCE TELECOM DE GRENOBLE SEC OMNISPORT	85,00	
THE ROLLING ADVENTURERS	85,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	600,00	
APEB	600,00	
Personnes de droit public	6 453,64	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	1 000,00	
DEPARTEMENT DE L ISERE	1 000,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	5 453,64	
CCAS DE BIVIERS	5 453,64	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Autres	0,00	

IV- ANNEXES		
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES		IV B8.1.2

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

- (1) Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité.
- (2) Numéro à 9 chiffres.
- (3) Détailler le numéro d'article.

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N			B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint administratif territorial	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif territorial principal 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif territorial principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché territorial	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		4,00	3,52	7,52	7,52	1,00	8,52
Adjoint technique de 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique ppal de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique territorial	C	0,00	1,47	1,47	1,47	0,00	1,47
Adjoint technique territorial principal 1ère classe	C	3,00	1,59	4,59	4,59	0,00	4,59
Adjoint technique territorial principal 2ème classe	C	0,00	0,46	0,46	0,46	0,00	0,46
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Agent de maîtrise territorial	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise territorial principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien territorial	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
agent technique polyvalent		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
ATSEM principal 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ATSEM principal 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ATSEM principal de 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ATSEM principal de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
agent social		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		3,00	0,80	3,80	3,80	0,00	3,80
AIDE SOIGNANT CLASSE SUPERIEURE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATSEM principal 1ère classe	C	2,00	0,80	2,80	2,80	0,00	2,80
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	2,64	2,64	0,93	0,00	0,93
Adjoint territorial du patrimoine	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Assistant territorial de conservation du patrimoine	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Assistant territorial de conservation principal 2ème classe	B	0,00	0,85	0,85	0,00	0,00	0,00
adjoint du patrimoine	C	0,00	1,79	1,79	0,93	0,00	0,93
FILIERE ANIMATION (i)		4,31	3,31	7,62	6,68	4,17	10,85
Adjoint d'animation territorial	C	1,00	3,31	4,31	3,37	0,00	3,37
Adjoint d'animation territorial principal 1 ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'animation territorial principal 2ème classe	C	1,31	0,00	1,31	1,31	0,00	1,31
Adjoint d'animation territorial principal de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Animateur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Animateur principale 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Animateur territorial principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur territorial principal de 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
agent d animation	C	0,00	0,00	0,00	0,00	4,17	4,17
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Brigadier chef principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Brigadier-chef principal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		18,31	10,27	28,58	24,93	6,17	31,10

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES		
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N		IV
		B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
agent d animation	C	ANIM S TECH		0,00	A	A
agent social				0,00	A	A
agent technique polyvalent				0,00	A	A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

- (1) CATEGORIES: A, B et C.
(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

- (4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (<10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1 343-3 : Emplois supérieurs de cabinet.
333-1 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'étus.
A : Autres.

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES			
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER			B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Mairie de Biviers (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
22/08/2019 -	CENTRALES VILLAGEOISES DU GRESIVAUDAN GRESI 21	Société CENTRALES VILLAGEOISES DU GRESIVAUDAN GRESI 21	Société Française	500,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT			B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES		B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.
Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).
Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :
- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.
Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE		B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES		B12.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			1 613 964,77	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			1 613 003,95	0,00	
04/01/2024	ASPIRATEUR A EAU KARCHER	2024-2188--000004	228,80	0,00	0
08/01/2024	ETUDE HYDROGEOLOGIQUE ET ENVIRONNEMENTALE PREALABLE L'EXTENSION DU CIMETIERE	ABIV-2022-2031-128-0000001	1 118,57	0,00	0
17/01/2024	MARCHE TRAVAUX REHABILITATION CURE	2024-2033-OP 114 CURE	626,52	0,00	0
24/01/2024	PLAN POUR ALIGNEMENT DEPRES/LEON	2024-2112--000001	1 020,00	0,00	0
25/02/2024	2031-ETUDES CURE	COM-2022-000013	1 272,38	0,00	0
26/02/2024	PACK MICROSOFT OFFICE - EDUCATION	2024-2051--000001	322,56	0,00	0
27/02/2024	ANTIVIRUS EQUIPEMENTS POSTES MAIRIE	2024-2051--000005	1 179,60	0,00	0
28/02/2024	EXTENSION CIMETIERE	2023-2313-OP128-extensio	5 860,31	0,00	0
28/02/2024	PARCELLES CHEMIN DES ECOLIERS	2023-2113-foncier-000001	2 126,25	0,00	0
28/02/2024	PARCELLES CHEMIN DES ECOLIERS	2023-2113-foncier-000001	2 126,25	0,00	0
28/02/2024	CREATION SENTIER JONCTION ROUTE DE MEYLAN SENTIER DES BONTOUX PARTIE HAUTE	2024-2128--000001	6 969,60	0,00	0
05/03/2024	MAITRISE D OEUVRE CH DES RIEUX	2024-2031--OP 137 RIEUX	5 006,83	0,00	0
06/03/2024	ETUDE HYDROGEOLOGIQUE ET ENVIRONNEMENTALE PREALABLE L'EXTENSION DU CIMETIERE	ABIV-2022-2031-128-000001	1 118,57	0,00	0
07/03/2024	ECOLE MATERNELLE RENOVATION ENERGETIQUE	2023-2031-140-MATERNELLE	1 235,02	0,00	0
07/03/2024	EXTENSION CIMETIERE	2023-2313-OP128-extensio	10 429,10	0,00	0
07/03/2024	INFORMATIQUE ECOLE	2024-21831--000001	2 203,03	0,00	0
13/03/2024	PARCELLES CHEMIN DES ECOLIERS	2023-2113-foncier-000001	498,00	0,00	0
13/03/2024	AVANT PROJET CH EVEQUAUX (ABANDONNE)	2024-2031--000001	2 016,00	0,00	0
13/03/2024	PLOTS ROUTIERS LED SIGNALISATIONS DE VOIRIE	2024-2152--000001	205,68	0,00	0
14/03/2024	Facture n° 20240313-10 du 13/03/2024	2024-202--000001	600,00	0,00	0
15/03/2024	ECOLE MATERNELLE RENOVATION ENERGETIQUE	2023-2031-140-MATERNELLE	818,40	0,00	0
19/03/2024	ENFOUISSEMENT RESEAUX ROUTE DE MEYLAN LION BOEUF	2022-21538-135 LIONBOEUF	43 656,00	0,00	0
19/03/2024	ENFOUISSEMENT RESEAUX ROUTE DE MEYLAN LION BOEUF	2022-21534-135-LIONBOEUF	80 787,20	0,00	0
19/03/2024	COMPTE EXCHANGE RH ID CLIENT m1209250-ovh	2024-2051--000002	57,46	0,00	0
19/03/2024	COMPTE EXCHANGE hosted ID CLIENT m1209250-ovh	2024-2051--000003	57,46	0,00	0
20/03/2024	REBORNAGE SENTIER PIETON BONTOUX	2024-2188--000001 CHEMIN	720,00	0,00	0
20/03/2024	Facture n° PUB24230005873 du 18/03/2024	2024-2033--OP 137 RIEUX	615,49	0,00	0
26/03/2024	MISE EN CONFORMITE DE LA DEFENSE EXTERIEURE CONTRE INCENDIE CH DES RIEUX	2024-2315-OP137 CH DES R	7 565,50	0,00	0
28/03/2024	Relevé topographique du chemin des écoliers qui relie le chemin du b?uf au chem	2023-2031-138-SENTIER EC	3 120,00	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
29/03/2024	CURE	BIV-2022-2312-114-000001	4 452,00	0,00	0
29/03/2024	JEUX PUBLICS SOUS ECOLE	2024-2188--000002	12 993,16	0,00	0
02/04/2024	COMPTE ECHANGE ADJOINT RST	2024-2051--000004	57,46	0,00	0
03/04/2024	ETUDE HYDROGEOLOGIQUE ET ENVIRONNEMENTALE PREALABLE L'EXTENSION DU CIMETIERE	ABIV-2022-2031-128-000001	1 118,57	0,00	0
08/04/2024	LOT 2 CHASSIS ECOLE MAT	2024-2313--140 MENUISERI	13 340,89	0,00	0
09/04/2024	AMENAGEMENT REPROFILAGE CARREFOUR BARRAUX CHEVALIERE	2024-2152--OP127 BARRAUX	9 980,40	0,00	0
12/04/2024	ECOLE MATERNELLE RENOVATION ENERGETIQUE	2023-2031-140-MATERNELLE	1 022,40	0,00	0
16/04/2024	COPEAUX AMENAGEMENT AIRE DE JEUX	2024-2128--000002	2 169,60	0,00	0
18/04/2024	EXTENSION CIMETIERE	2023-2313-OP128-extensio	31 222,74	0,00	0
18/04/2024	EXTENSION CIMETIERE	2023-2313-OP128-extensio	7 284,67	0,00	0
18/04/2024	EXTENSION CIMETIERE	2023-2313-OP128-extensio	50 645,68	0,00	0
18/04/2024	EXTENSION CIMETIERE	2023-2313-OP128-extensio	54 276,85	0,00	0
19/04/2024	TABLEAU BLANC (MANDATEMENT PARTIEL DE LA FACTURE DE 483.55 ?)	2024-2188--000003	307,76	0,00	0
22/04/2024	EXTENSION CIMETIERE	2023-2313-OP128-extensio	20 681,10	0,00	0
23/04/2024	ADAPTATEUR RESEAU Facture n° FAI240558 du 23/04/2024	2024-21838--000001	61,21	0,00	0
23/04/2024	ADAPTATEUR RESEAU NOUVEL ORDI	2024-21831-INFO-000001	61,21	0,00	0
30/04/2024	ETUDE HYDROGEOLOGIQUE ET ENVIRONNEMENTALE PREALABLE L'EXTENSION DU CIMETIERE	ABIV-2022-2031-128-000001	1 118,57	0,00	0
02/05/2024	PANNEAUX SIGNALISATION TORRENTS	2024-2128--OP131 SIGNALI	1 468,18	0,00	0
02/05/2024	BORNE WIFI BUREAU FIN / PM	2024-21838--INFO 000001	253,20	0,00	0
06/05/2024	DEUX BANDEROLES FETE DES OISEAUX 2024	2024-2188-000005	264,00	0,00	0
13/05/2024	ECOLE MATERNELLE RENOVATION ENERGETIQUE	2023-2031-140-MATERNELLE	1 236,24	0,00	0
14/05/2024	2024-ALIGNEMENT FAMILLES BAL CHEMIN BOTET	2024-2031-OP144 CHEMIN D	1 200,00	0,00	0
16/05/2024	EXTENSION CIMETIERE	2023-2313-OP128-extensio	5 203,95	0,00	0
16/05/2024	EXTENSION CIMETIERE	2023-2313-OP128-extensio	4 700,34	0,00	0
22/05/2024	Etude de programmation pole de vie de la Grivelière	2023-2031-133-POLE DE VIE	17 310,00	0,00	0
23/05/2024	Etude de programmation pole de vie de la Grivelière	2023-2031-133-POLE DE VIE	5 460,00	0,00	0
28/05/2024	MAITRISE D OEUVRE CH DES RIEUX	2024-2031--OP 137 RIEUX	2 620,54	0,00	0
02/06/2024	COMPTE ECHANGE 01/07/24 AU 31/05/24 ID CLIENT ml20950-ovh espace.jeunes@mairi	2024-2051--000006	54,40	0,00	0
02/06/2024	aspirateur école ménage karcher	2024-2188-000007	120,90	0,00	0
04/06/2024	SECHE LINGE EC MAT	2024-2188--000006	599,99	0,00	0
05/06/2024	SECURISATION CLOCHES DE L EGLISE	2024-21611-OP 124 PATRIM	9 658,80	0,00	0
06/06/2024	ETUDE HYDROGEOLOGIQUE ET ENVIRONNEMENTALE PREALABLE L'EXTENSION DU CIMETIERE	ABIV-2022-2031-128-000001	1 118,57	0,00	0
10/06/2024	Etude de programmation pole de vie de la Grivelière	2023-2031-133-POLE DE VIE	8 820,00	0,00	0
12/06/2024	BORNAGE PARCELLE AB25 AUBERT	2024-2112-000002	4 320,00	0,00	0
18/06/2024	EXTENSION CIMETIERE	2023-2313-OP128-extensio	31 001,29	0,00	0
18/06/2024	EXTENSION CIMETIERE	2023-2313-OP128-extensio	25 128,96	0,00	0
20/06/2024	ANALYSE TRAVAUX TERRASSES CURE	2024-2312-OP 114-000001	1 440,00	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
22/06/2024	MAT ST TONDEUSE TRACTEE	2024-21573--000001	23 917,00	0,00	0
28/06/2024	REMPLACEMENT TABLEAU ALARME INCENDIE S.POLYVALENTE	2024-21351-000001	2 499,52	0,00	0
01/07/2024	REALISATION CHEMINEMENT ADAPTE AUX SENIORS RESIDENCE/SUPER U	2024-2312-OP 129 000001	54 157,80	0,00	0
03/07/2024	CURE	BIV-2022-2312-114-000001	8 694,00	0,00	0
03/07/2024	EXTENSION CIMETIERE	2023-2313-OP128-extensio	28 115,70	0,00	0
03/07/2024	DIVERS PANNEAUX DE VOIRIE	2024-2152-000002	311,04	0,00	0
10/07/2024	PARUTION MARCHE DE TRAVAUX SENTIER ECOLIERS	2024-2033-OP 134 SENTIER	654,28	0,00	0
22/07/2024	LOT 2 CHASSIS ECOLE MAT	2024-2313--140 MENUISERI	5 972,28	0,00	0
23/07/2024	LOT 2 CHASSIS ECOLE MAT	2024-2313--140 MENUISERI	-13 340,89	0,00	0
23/07/2024	RAFRACHISSEUR CLIM BIB	2024-21318-000001	17 000,00	0,00	0
25/07/2024	MISSION DE DIAGNOSTIC POUR LA REHABILITATION DE LA CURE	BIV-2022-2031-114-000001	6 113,41	0,00	0
25/07/2024	MISSION DE DIAGNOSTIC POUR LA REHABILITATION DE LA CURE	BIV-2022-2031-114-000001	8 724,40	0,00	0
25/07/2024	MISSION DE DIAGNOSTIC POUR LA REHABILITATION DE LA CURE	BIV-2022-2031-114-000001	11 220,19	0,00	0
25/07/2024	MISSION DE DIAGNOSTIC POUR LA REHABILITATION DE LA CURE	BIV-2022-2031-114-000001	4 970,69	0,00	0
25/07/2024	MENUISERIES EXT BOIS VOLETS ROULANTS EC MAT SIT 1	2024-2313-140-LOT 2	101 466,06	0,00	0
26/07/2024	ECOLE MATERIELLE RENOVATION ENERGETIQUE	2023-2031-140-MATERIELLE	4 527,60	0,00	0
28/07/2024	PARQUET AILE MAIRIE BUREAU COMPTA PM	2024-21311-OP107-000001	6 297,80	0,00	0
30/07/2024	CREATION SENTIER ECOLIERS JONCTION ROUTE DE MEYLAN / BONTOUX PARTIE BASSE DEC 2	2024-2128-OP131-000002	16 692,00	0,00	0
30/07/2024	REALISATION VOIE PIETONNE X CHEVALIERE	2024-2128-OP131-000003	8 404,20	0,00	0
31/07/2024	2031-ETUDES CURE	COM-2022-000013	600,00	0,00	0
31/07/2024	CLES ELECTRONIQUES	2024-2158-BATCOMM-000001	312,84	0,00	0
01/08/2024	CAISSES AMERICAINES DE RANGEMENT ACCESSOIRES AUX NOUVEAUX PLACARDS	2024-2188-MATCOMM-000001	9,50	0,00	0
02/08/2024	PANNEAUX AFFICHAGE ELECTION ET SYSTEMES D ACCROCHES	2024-2152-000003	1 535,51	0,00	0
02/08/2024	PANNEAUX INFORMATION SUBV REHABILITATION CURE	2024-2188-OP114	294,12	0,00	0
05/08/2024	LOT 2 CHASSIS ECOLE MAT	2024-2313--140 MENUISERI	13 340,89	0,00	0
05/08/2024	RENOUVELLEMENT ASPIRATEURS MENAGE	2024-2188-BATCOMM-000001	609,50	0,00	0
05/08/2024	SECATEURS ET ARROSOIRS CIMETIERE	2024-2188-OP128-000001	128,80	0,00	0
06/08/2024	ETUDE HYDROGEOLOGIQUE ET ENVIRONNEMENTALE PREALABLE L'EXTENSION DU CIMETIERE	ABIV-2022-2031-128-000001	1 118,57	0,00	0
06/08/2024	DESHUMIDIFICATEURS ELECTRIQUES	2024-2188-000008	947,00	0,00	0
07/08/2024	PARUTION MARCHE CURE	2024-2033-OP 114	750,44	0,00	0
07/08/2024	PLACARD CLASSE CP	2024-21841-MATCOMM-000001	1 455,00	0,00	0
12/08/2024	ACTE POUR ACQUISITION PARCELLE 1 ? AC 288 EPOUX BAL	2024-2112-000003	498,00	0,00	0
22/08/2024	ECOLE MATERIELLE RENOVATION ENERGETIQUE	2023-2031-140-MATERIELLE	399,56	0,00	0
26/08/2024	MISE AUX NORMES PORTAIL MAISON ELSTON	2024-21318-OP 132 000001	890,00	0,00	0
26/08/2024	ETAGERE BUREAU ST	2024-21848-MATCOMM-000001	169,70	0,00	0
26/08/2024	ETAGERE SALLE CASTOR	2024-21848-MATCOMM-000002	129,00	0,00	0
28/08/2024	MISSION CT RICT COMPRIS OPTION-CURE	2024-2031-OP 114	1 464,00	0,00	0
28/08/2024	MATERIEL DEBROUSSAILLAGE TAILLE HAIES	2024-2158-AIS-000001	3 689,00	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
29/08/2024	LOT 04 ELECTRICITE ECOLE MAT	2024-2313-140-LOT 4	5 251,69	0,00	0
29/08/2024	TRAVAUX ISOLATION ECOLE MAT DEC 2024-011	2024-21312-140-000001	2 448,78	0,00	0
30/08/2024	CREATION SENTIER JONCTION ROUTE DE MEYLAN SENTIER DES BONTOUX PARTIE HAUTE	2024-2128--000001	-6 969,60	0,00	0
30/08/2024	CREATION SENTIER JONCTION ROUTE DE MEYLAN SENTIER DES BONTOUX PARTIE HAUTE	2024-2128-OP 131	6 969,60	0,00	0
02/09/2024	PLATEFORME ALERTES CITOYENS DE LA CCG	2024-2051-INFO-000001	120,00	0,00	0
03/09/2024	ECOLE MATERNELLE RENOVATION ENERGETIQUE	2023-2031-140-MATERNELLE	1 023,60	0,00	0
03/09/2024	MO CHEMIN DES ECOLIERS	2024-2031-OP 138	5 513,51	0,00	0
05/09/2024	ECOLE MATERNELLE RENOVATION ENERGETIQUE	2023-2031-140-MATERNELLE	840,00	0,00	0
08/09/2024	SPS CHEMIN DES RIEUX	2024-2031-OP 137-000002	1 353,60	0,00	0
10/09/2024	MENUISERIES EXT BOIS VOLETS ROULANTS EC MAT SIT 1	2024-2313-140-LOT 2	5 340,30	0,00	0
12/09/2024	LOT 1 DESAMIANTAGE CURE	2024-2313-OP 114	21 216,00	0,00	0
12/09/2024	CYLINDRES SUR NOUVELLES MENUISERIES	2024-2158-140-000001	1 005,60	0,00	0
13/09/2024	2 MERLIN ERGONOMIQUES ATSEM	2024-21848-MATCOMM-000004	894,00	0,00	0
16/09/2024	MENUISERIES EXT BOIS VOLETS ROULANTS EC MAT SIT 1	2024-2313-140-LOT 2	5 340,30	0,00	0
16/09/2024	MENUISERIES EXT BOIS VOLETS ROULANTS EC MAT SIT 1	2024-2313-140-LOT 2	-5 340,30	0,00	0
16/09/2024	PLACARD CLASSE CP	2024-21841-MATCOMM-000001	235,00	0,00	0
19/09/2024	PERCHE ELAGUEUSE TELESCOPIQUE	2024-2158-AIS-000002	780,00	0,00	0
20/09/2024	PARUTION PUBLICATION PROCEDURE BIEN SANS MAITRES	2024-2111-000001	506,64	0,00	0
20/09/2024	Facture n° A2024C15415 du 20/09/2024	2024-2033-OP 114-000001	621,85	0,00	0
23/09/2024	LOT 2 CHASSIS ECOLE MAT	2024-2313--140 MENUISERI	1 016,48	0,00	0
23/09/2024	INVEST MOBY MARQUAGE VOIRIES	2024-2152-OP 143-000001	337,20	0,00	0
24/09/2024	CASTOR ETAGERE RELAIS PERISCO	2024-21848-MATCOMM-000003	159,00	0,00	0
25/09/2024	MARCHE TRAVAUX REHABILITATION CURE	2024-2033-OP 114 CURE	676,50	0,00	0
25/09/2024	REMISE AUX NORMES TERRAIN DE TENNIS	2024-2128-OP 125-000001	78 890,88	0,00	0
26/09/2024	CABLAGE NOUVEAU TEL BUREAU ST	2024-2181-BATCOMM-000001	411,73	0,00	0
27/09/2024	NOUVELLE LICENCE D ACCES LOGICIEL SOCLE NUMERIQUE PORTABLE	2024-2051-INFO-000002	487,08	0,00	0
01/10/2024	EC.ELEM POUR 3 ANS 27				
01/10/2024	PANNEAUX D INFO SUBVENTION ETAT ET DEPT RENOVATION ENERGETIQUE EC.MAT	2024-2188-OP140	299,76	0,00	0
01/10/2024	CYLINDRES ELECTRONIQUES	2024-2158-BATCOMM-000002	1 952,27	0,00	0
02/10/2024	TELEPHONE RESTAU SCO	2024-2188-MATCOMM-000002	40,00	0,00	0
02/10/2024	TOILE TENDUE STORE BANNE S CASTOR	2024-2128-OP 125	12 514,94	0,00	0
03/10/2024	MO CHEMIN DES ECOLIERS	2024-2031-OP 138	1 841,51	0,00	0
07/10/2024	REALISATION VOIE PIETONNE X CHEVALIERE	2024-2128-OP131-000003	-8 404,20	0,00	0
07/10/2024	REALISATION VOIE PIETONNE X CHEVALIERE	2024-2128-OP131-000003	8 404,20	0,00	0
09/10/2024	PANNEAU SIGNALISATION ET MIROIR	2024-2152-000004	339,36	0,00	0
14/10/2024	AMENAGEMENT CHEMIN DES RIEUX ET ROUTE DE MEYLAN	2024-2315-OP 137	267 801,32	0,00	0
15/10/2024	MATERIEL DIVERS	2024-2158-AIS-000003	195,60	0,00	0
16/10/2024	AMENAGEMENT CHEMIN DES RIEUX ET ROUTE DE MEYLAN	2024-2315-OP 137	3 085,00	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
16/10/2024	CHAUDIERE MPT BIB ATTENTION RIB NON RECU REVOIR ANA BAT 10.10 ET BUDGET 06.	BIV-2024-21318-000002	13 838,63	0,00	0
17/10/2024	LOT 2 DEMOLITION DESAMANTAGE CURETAGE CURE	2024-2313-OP 114	33 832,38	0,00	0
17/10/2024	MACHINE PEDAGOGIQUE	2024-2188-000009	542,00	0,00	0
18/10/2024	LOT 03 STORES INTERIEURS EC.MAT	2024-2313-140-LOT 3	25 253,28	0,00	0
21/10/2024	EXTENSION CIMETIERE	2023-2313-OP128-extensio	12 245,78	0,00	0
21/10/2024	EXTENSION CIMETIERE	2023-2313-OP128-extensio	26 697,93	0,00	0
23/10/2024	CABLE 1 ER EQUIPEMENT MICRO JACK ENCEINTE	2024-2188-MATCOMM-000003	8,99	0,00	0
28/10/2024	REALISATION CHEMINEMENT ADAPTE AUX SENIORS RESIDENCE/SUPER U	2024-2312-OP 129 000001	4 240,15	0,00	0
29/10/2024	ETUDE HYDROGEOLOGIQUE ET ENVIRONNEMENTALE PREALABLE A L'EXTENSION DU CIMETIERE	BIV-2022-2031-128-000001	1 471,80	0,00	0
29/10/2024	CONFORTEMENT DU MUR SOUTÈNEMENT CURE DEC2024-031	2024-2312-OP 114-000002	35 101,32	0,00	0
30/10/2024	ANALYSE TRAVAUX TERRASSES CURE	2024-2312-OP 114-000001	1 800,00	0,00	0
31/10/2024	LOT 04 ELECTRICITE ECOLE MAT	2024-2313-140-LOT 4	6 612,13	0,00	0
31/10/2024	TOILE TENDUE STORE BANNE S CASTOR	2024-2128-OP 125	372,95	0,00	0
31/10/2024	ORDINATEUR HP BIB	2024-21838-INFO-000002	820,32	0,00	0
31/10/2024	DIVERSES ALIMENTATIONS SELON DEVIS DETAILLE POUR NOUVELLES CLIM/STORES/ PRISES	2024-21312-BATCOMM-000002	697,46	0,00	0
31/10/2024	NUMEROS DE MAISONS	2024-2152-000005	168,00	0,00	0
02/11/2024	Facture n° 991455740 du 31/10/2024	2024-21312-BATCOMM-000005	102,51	0,00	0
04/11/2024	MISSION CT RICT COMPRIS OPTION-CURE	2024-2031-OP 114	360,00	0,00	0
04/11/2024	ACTE POUR ACQUISITION A L EURO CONSORTS AC290	2024-2112-000004	638,00	0,00	0
07/11/2024	3 RAFRAICHISSEURS D AIR S CASTOR DEC 2024 009	2024-21312-BATCOMM-000001	7 200,00	0,00	0
08/11/2024	ECOLE MATERIELLE RENOVATION ENERGETIQUE	2023-2031-140-MATERIELLE	2 068,80	0,00	0
08/11/2024	LAMPE LED RESTAURANT SCOLAIRE	2024-21312-BATCOMM-000003	106,00	0,00	0
18/11/2024	4 TELEPHONES ECOLE	2024-21841-MATCOMM-000002	99,95	0,00	0
18/11/2024	ANTI PINCE DOIGTS ECOLE MAT	2024-21312-BATCOMM-000006	505,75	0,00	0
20/11/2024	MAITRISE D OEUVRE CH DES RIEUX	2024-2031--OP 137 RIEUX	-5 006,83	0,00	0
20/11/2024	LOT 04 ELECTRICITE ECOLE MAT	2024-2313-140-LOT 4	624,41	0,00	0
20/11/2024	Facture n° FAC05532 du 14/11/2024	2024-2152-OP 143-000002	198,96	0,00	0
20/11/2024	Facture n° FAC05540 du 14/11/2024	2024-2152-OP 143-000003	250,56	0,00	0
21/11/2024	MAITRISE D OEUVRE CH DES RIEUX	2024-2031--OP 137 RIEUX	5 006,83	0,00	0
25/11/2024	CONFORTEMENT DU MUR SOUTÈNEMENT CURE DEC2024-031	2024-2312-OP 114-000002	10 000,00	0,00	0
25/11/2024	MISSION SPS - CURE	2024-2031-OP 114	1 080,00	0,00	0
26/11/2024	CREATION MARQUAGE AU SOL MOBY	2024-2152-OP 143-000004	300,00	0,00	0
27/11/2024	MO CHEMIN DES ECOLIERS	2024-2031-OP 138	1 079,57	0,00	0
27/11/2024	HORLOGE ECLAIRAGE EXTERIEUR EC.MAT	2024-21312-BATCOMM-000004	364,69	0,00	0
28/11/2024	MAITRISE D OEUVRE CH DES RIEUX	2024-2031--OP 137 RIEUX	6 559,54	0,00	0
03/12/2024	2031-ETUDES CURE	COM-2022-000013	680,54	0,00	0
03/12/2024	MISSION DE DIAGNOSTIC POUR LA REHABILITATION DE LA CURE	BIV-2022-2031-114-000001	680,54	0,00	0
03/12/2024	2 ASPIRATEURs KARCHER	2024-2188-000010	199,80	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
03/12/2024	COMPTES EXCHANGE 2024 2025	2024-2051-INFO-000003	1 781,14	0,00	0
03/12/2024	8 ECLATS SCINTILLANTS LED ILLUMINATIONS NOEL	2024-2188-000011	2 057,24	0,00	0
05/12/2024	MISSION DE DIAGNOSTIC POUR LA REHABILITATION DE LA CURE	BIV-2022-2031-114-000001	5 376,46	0,00	0
06/12/2024	ANALYSE TRAVAUX TERRASSES CURE	2024-2312-OP 114-000001	1 440,00	0,00	0
06/12/2024	MIROIR POMMERAIE	2024-2152-000006	502,80	0,00	0
07/12/2024	ENFOUISSEMENT RESEAUX ROUTE DE MEYLAN LION BOEUF	2022-21538-135 LIONBOEUF	18 258,02	0,00	0
07/12/2024	ENFOUISSEMENT RESEAUX ROUTE DE MEYLAN LION BOEUF	2022-21534-135-LIONBOEUF	23 190,24	0,00	0
07/12/2024	MO ENFOUISSEMENT RESEAUX ELECT ET TELECOM CHEMIN DES RIEUX	2024-21534-OP137 RIEUX	23 190,24	0,00	0
07/12/2024	MO ENFOUISSEMENT RESEAUX ELECT ET TELECOM CHEMIN DES RIEUX	2024-21538-OP137 RIEUX	18 258,02	0,00	0
07/12/2024	DECORATIONS NOËL PLACE DU VILLAGE	2024-2188-000012	160,14	0,00	0
11/12/2024	LOT 03 STORES INTERIEURS EC.MAT	2024-2313-140-LOT 3	1 329,12	0,00	0
11/12/2024	3 RAFFRAICHISSEURS D AIR S CASTOR DEC 2024 009	2024-21312-BATCOMM-000001	3 960,00	0,00	0
17/12/2024	MISE EN CONFORMITE DE LA DEFENSE EXTERIEURE CONTRE INCENDIE CH DES RIEUX	2024-2315-OP137 CH DES R	310,72	0,00	0
18/12/2024	ECOLE MATERNELLE RENOVATION ENERGETIQUE	2023-2031-140-MATERNELLE	240,00	0,00	0
18/12/2024	ECOLE MATERNELLE RENOVATION ENERGETIQUE	2023-2031-140-MATERNELLE	1 224,00	0,00	0
20/12/2024	CONFORTEMENT DU MUR SOUTÈNEMENT CURE DEC2024-031	2024-2312-OP 114-000002	24 815,48	0,00	0
27/12/2024	VEHICULE FOURGON TOYOTA HA109WL	2025-21828-MATST-000001	30 914,56	0,00	0
30/12/2024	TIR S.CASTOR	2024-21312-TIR S.CASTOR	216,49	0,00	0
30/12/2024	TIR S.CASTOR	2024-21312-TIR S.CASTOR	216,49	0,00	0
30/12/2024	TIR MPT	2024-21318-TIR MPT	488,13	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			960,82	0,00	
30/12/2024	TIR INSTALLATION FIBRE	2024-21318-TIR S.DE FETES	274,55	0,00	0
30/12/2024	TIR MPT	2024-21318-TIR MPT	488,13	0,00	0
31/12/2024	TIR VOIRIE	2024-2152-TIR VOIRIE	198,14	0,00	0

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.
(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES			B12.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.
(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.
(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.
(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS			B13

Pour mémoire			Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00

Produit des cessions			Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées		0,00

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)			B14

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE		B14

RATIO

	Montant	
Recettes 72 (I)		0,00
Recettes réelles de fonctionnement		0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	B15.1

B15.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	B15.2

B15.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	201 677,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-672 170,53
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-470 493,53

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 (C)	616 358,80
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-470 493,53
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	145 865,27

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	0,00	0,00	590 168,88	590 168,88
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	373 424,44	127 826,68	22 500,00	150 326,68
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	373 424,44	127 826,68	-567 668,88	-439 842,20
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	201 677,00			201 677,00
Affectation au 1068 (C)	616 358,80	616 358,80		616 358,80
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	818 035,80			818 035,80
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				378 193,60

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ANNEXES			IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES			C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	I 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES			IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES			C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		373 424,44	127 826,68
RESSOURCES PROPRES EXTERNES DE L'ANNÉE (a)		127 986,92	127 826,68
10222	FCTVA	106 000,00	109 796,38
10226	Taxe d'aménagement (2)	21 986,92	18 030,30
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
RESSOURCES PROPRES INTERNES DE L'ANNÉE (b) (3)		245 437,52	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	245 437,52	0,00

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un loissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES				IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME				C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N	Flux d'AP affectées dans l'année	AP affectées annulées	Stock d'AP affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l'année N	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N
Numéro	Libellé				(1)	(2)	(3)	(4) = (1) + (2) - (3)	(5)	(6) = (4) - (5)
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES			IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT			C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	N-3	N-2	N-1	N
	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS							IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE							C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS							IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION							C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE		D1.1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – VUE D'ENSEMBLE		D1.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL INVESTISSEMENT		D1.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL FONCTIONNEMENT		D1.2.3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES			
D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET			IV
			D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		(B) 0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		(C) 0,00

TOTAL DEPENSES		(A) 0,00	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00
----------------	--	----------	------------------------	--	------

IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION –		
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D’EXPLOITATION		D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)
(Montants exprimés en K€)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00

Autres facturations	Total facturations internes	0,00
		0,00
	TOTAL CHARGES (2)	0,00
Contributions aux ECE		0,00
	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements		0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation		0,00
Variation des provisions/transfert de charges		0,00
Autres produits et charges de gestion courante		0,00
	Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
	RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier		0,00
	RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique		0,00
	RESULTAT NET (6)	0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = Total charges d'exploitation courante + Total facturations majeures + Total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = Total produits d'exploitation courante – Total charges.

(4) Résultat d'exploitation = Excédent brut d'exploitation – Contribution aux éléments communs de l'entreprise - Total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = Résultat d'exploitation + Résultat financier.

(6) Résultat net = Résultat courant + Résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES			
D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 3 : PATRIMOINE			IV
			D2.3

VOLET 3 – ANNEXE PATRIMONIALE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

MATIEREL ROULANT								
Rame	Matricule (1)	Date de mise en service	Date de fin de potentiel ou durée de vie prévisible	Libellé propriétaire	Mode de financement	Valeur d'origine	Amort. (2)	VNC au 31/12/N-2 (2)
Total séries génériques						0,00	0,00	0,00

(1) Matricule : une référence par voiture ; plusieurs voitures pour une rame.

(2) A compléter pour les biens dont la collectivité est propriétaire.

(3) Série générique : type de rame (génération de rame).

IV – ANNEXES			IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES			D3.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
			0,00	0,00	0
Mise à disposition			0,00	0,00	
			0,00	0,00	0
Affectation			0,00	0,00	
			0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
			0,00	0,00	0
Divers			0,00	0,00	
			0,00	0,00	0

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.
(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES				IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES			D3.2	

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS		D4

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE		D5

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES			
D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N			IV
			D6

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L’ORGANISME DE FORMATION	COUT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L’ETABLISSEMENT
Marylin Arndt - Anny Seltz-Bouvier	Colisations - AMF - Elues locales	1 138,27		ESpace public et santé - Liens avec les association

IV – ANNEXES				IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7				D7

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO ss statut scolaire			FORMATIONS CONTINUES en alternance			TOTAL		
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat des ressources de l'apprentissage

	RESSOURCES			MONTANT		
				Année n	Année n-1	%
1 ^{ère} section FNDMA				0,00	0,00	0,00
2 ^{ème} section FNDMA				0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)				0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire				0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)				0,00	0,00	0,00
FSE				0,00	0,00	0,00
FEDER				0,00	0,00	0,00
FEOGA				0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)				0,00	0,00	0,00
Autres ressources				0,00	0,00	0,00
Total ressources externes				0,00	0,00	0,00
Effort propre de la collectivité				0,00	0,00	0,00
Total ressources				0,00	0,00	0,00

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.
(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.
(3) Article R. 116-17 du code du travail.

IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – COMPTE D'EMPLOI DU FONDS COMMUN DES SERVICES D'HEBERGEMENT (en application de l'article 7 du décret n°2000-992 du 6 octobre 2000)		D8

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES			
D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)			IV
			D9

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT Dépenses Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT Dépenses Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT Dépenses Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT Dépenses Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES			
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES			IV
			D10

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT DEPENSES RECETTES	2 581 784,31	1 535 246,07	590 168,88	456 369,36
	2 581 784,31	1 249 916,78	22 500,00	1 309 367,53
FONCTIONNEMENT DEPENSES RECETTES	2 904 419,04	2 367 152,64	0,00	537 266,40
	2 904 419,04	3 001 552,75	0,00	-97 133,71

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT DEPENSES RECETTES	2 581 784,31	1 535 246,07	590 168,88	456 369,36
	2 581 784,31	1 249 916,78	22 500,00	1 309 367,53
FONCTIONNEMENT DEPENSES RECETTES	2 904 419,04	2 367 152,64	0,00	537 266,40
	2 904 419,04	3 001 552,75	0,00	-97 133,71

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES				IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES				D10

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.
(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 581 784,31	1 535 246,07	590 168,88	456 369,36
RECETTES	2 581 784,31	1 249 916,78	22 500,00	1 309 367,53
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 904 419,04	2 367 152,64	0,00	537 266,40
RECETTES	2 904 419,04	3 001 552,75	0,00	-97 133,71
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	5 486 203,35	3 902 398,71	590 168,88	993 635,76
TOTAL GENERAL DES RECETTES	5 486 203,35	4 251 469,53	22 500,00	1 212 233,82

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.
(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES					IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS					D11

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)						
SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)						
SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.
(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES			IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM			D12.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

IV – ANNEXES			IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM			D12.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des recettes réelles	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D13.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D13.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D14.1

ETAT DE SYNTHESE PAR CONVENTION

NOMENCLATURE :

14-Etudes et conduite de projet	34-Résidentialisation de logements
15-Relogement des ménages avec minoration de loyer	35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées
21-Démolition de logements locatifs sociaux	36-Accession à la propriété
22-Recyclage de copropriétés dégradées	37-Equipement public de proximité
23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé	38-Immobilier à vocation économique
24-Aménagement d'ensemble	39-Autres investissements
31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux	41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel
32-Production d'une offre de relogement temporaire	42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement
33-Requalification de logements locatifs sociaux	

- (1) Ensemble des AP et AE ouverts sur l'opération, tous exercices confondus
(2) Ensemble des AP et AE engagés sur l'opération, sur l'exercice courant
(3) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés pour l'opération, tous exercices cumulés
(4) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés sur l'exercice budgétaire N pour la mise en œuvre de l'opération

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D14.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 28/03/2025

Présenté par Le Thierry FEROTIN (1),
A Biviers, le 03/04/2025

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal (2), réunie en session ordinaire
A Biviers, le 03/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3),

ALLIARD Estelle	
ARNDT Marylin	
BOILLOT Louis	
BOULLE Serge	
BUSSIER Olivier	
DELPONT Jean-Louis	
FEROTIN Thierry	
GUILLEMAUD Capucine	
JANIN Eric	
LAFITTE-MONTITON Valérie	
LESAY-BEDAGUE Catherine	
MARTIN-BLOCH Catherine	
NOISILLIER Jean-Pierre	
ROUAST Etienne	
SELTZ-BOUVIER Anny	
TANZARELLA-PAGANON Stéphane	
VALET-DORE Sandrine	
VUETAZ Alain	
VULLIERME Lucien	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Certifié exécutoire par Le Thierry FEROTIN (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 08/04/2025, et de la publication le 08/04/2025

A Biviers, le 10/04/2025

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.